

DEC24214DAJ

**Décision du 29 mars 2024 portant nomination de M. Christophe SCHWARTZ en qualité de Président du
Centre de recherche Grand Est-Nancy**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture pour l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} mai 2024, M. Christophe SCHWARTZ, Professeur des Universités, est nommé Président du Centre de
recherche Grand Est-Nancy pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 29 mars 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

